



L'ART
D'EN
FAIRE

DEVENIR MÉCÈNE DE L'ART D'EN FAIRE

L'Art d'en Faire est une des 2 écoles de cirque française qui développent de manière permanente un projet de cirque social. Mais si ses actions sont désormais reconnues à une large échelle, son développement s'inscrit dans un contexte difficile : ruralité, territoire pauvre et désengagement progressif des pouvoirs publics.

Devenir mécène de l'Art d'en faire c'est l'opportunité pour des entreprises de rendre visible un engagement sur une action sociale, éducative et culturelle qui fait sens et qui contribue à dynamiser le territoire.

Ce dossier permettra de mieux nous connaître et détaillera les modalités du mécénat à l'Art d'en faire.

www.lartdenfaire.com

Direction - Sébastien Chevallaz - direction@lartdenfaire.com

Administration et communication - Héloïse Pascal - administration@lartdenfaire.com

Adresse de l'école - Quartier le Soulège, 07260 Joyeuse

POURQUOI LE MÉCÉNAT ?

Des moyens techniques importants

Une école de cirque exige des moyens de importants pour fonctionner : entre autre, le matériel est coûteux et doit être entretenu et renouvelé régulièrement, les espaces de pratique sont spécifiques et la formation des encadrants est un impératif constant.

Travailler avec les publics «empêchés»

Il est dans l'ADN de l'Art d'en faire de travailler avec les publics dits «empêchés» : personnes en situation de handicap, jeunes en difficulté... mais cela se fait dans le cadre de dispositifs « non rentables », mal soutenus, qui ne peuvent donc s'autofinancer.

Des financements publics raréfiés

Une conjonction de facteurs (économiques, géographiques, sociaux et politiques) font que notre école est à la fois l'une des plus engagée dans l'action sociale en France et l'une des moins soutenue par des financements publics.



LES MÉCÈNES

DANS NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

WEB - www.lartdenfaire.com >> encart dédié aux mécènes (300 000 pages vues à l'année, 72 000 sessions par an).

PRINT - plaquettes semestrielles imprimées à 2000 exemplaires, 2 x / an distribution sur le Sud Ardèche - encart spécial logo des entreprises mécènes

SUR SITE - affichage des logos sur un espace dédié aux partenaires- accrochées à l'école de cirque (150 élèves chaque semaine + 6 à 8 événements ponctuels à l'année réunissant 300 personnes environ).

NOUS SOUTENIR, une démarche simple...

1/ Vous décidez librement d'un montant, dès 100€

2/ Vous effectuez le versement via la **PAGE DEDIEE DE NOTRE SITE**, à nous ensuite de remplir et vous envoyer un reçu fiscal

3/ Vous transmettez le reçu fiscal aux impôts pour bénéficiaire de la déduction

=> réduction fiscale à hauteur de 60 % du don pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés

par exemple, un don de 1000€ ne coûte après déduction fiscale, que 400€

ILS SONT DÉJÀ MÉCÈNES !

